

LA SANTÉ DES FORÊTS : SITUATION ET PERSPECTIVES APRÈS 25 ANS DE SURVEILLANCE SANITAIRE

par Jean-Luc **Flot**¹

Le Département de la santé des forêts est un service du ministère en charge de l'agriculture, créé le 1^{er} janvier 1989, avec une double mission surveillance phytosanitaire des forêts (constitution d'une mémoire des événements phytosanitaires) et de diagnostics et de conseils de gestion des problèmes phytosanitaires à l'intention des propriétaires et des gestionnaires des forêts.

Ces missions sont mises en œuvres en s'appuyant sur un réseau de 220 correspondants-observateurs, personnels de terrain du Centre national de la propriété forestière, de l'Office national des forêts et de l'administration, et en étroite collaboration avec l'IGN, l'ANSES et la recherche (notamment l'INRA).

La stratégie de surveillance révisée au 1^{er} janvier 2007 distingue trois modalités, la veille sanitaire, la surveillance du territoire et les suivis spécifiques, qui sont présentées en détail.

Pour ce qui concerne l'avenir de cette surveillance, il est particulièrement important de continuer à disposer d'un réseau d'observateurs de terrain motivés et bien formés et de compléter cette observation à l'aide de techniques modernes en plein développement dans les domaines de la télédétection, de la génomique, du piégeage d'insectes et de spores, et du traitement des données.

¹ Chef du département de la santé des forêts, DGAL-SDQPV Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt